

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00667

Nom ou dénomination : 2G EXPERTISE & ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt 7683

Société par Actions Simplifiée à Associé unique

2G EXPERTISE & ARCHITECTURE

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 31, avenue Jean Medecin 06000 NICE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 FEVRIER 2019**

Le 22 février 2019 à 17H00, l'Associé-unique de la Société 2G EXPERTISE & ARCHITECTURE s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à Nice.

Est présent :

M. Guillaume GONZALEZ	Détenteur de Mille actions	Ci 1.000 actions
Total composant le capital social	Mille actions	Ci 1.000 actions

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Guillaume GONZALEZ en qualité de Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

PREMIERE RESOLUTION

Nomination de Monsieur Guillaume GONZALEZ en qualité de Président

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décide de nommer Monsieur Guillaume GONZALEZ en qualité de Président pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Monsieur Guillaume GONZALEZ ne percevra pas de rémunération. Il sera remboursé de tous ces frais sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17H30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée

Guillaume GONZALEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gonzalez', written over the printed name.